

RÉUSSIR SES ENTRETIENS PROFESSIONNELS





En tant que dirigeant, manager, chef d'équipe, cadre RH, chargé de mission RH, vous souhaitez mener à bien vos entretiens professionnels et/ou renforcer votre efficacité managériale ?

L'entretien professionnel est un moment capital dans le cycle de travail du salarié, notamment pour renforcer le lien d'appartenance. Cette formation vous prépare à conduire cet entretien en impliquant vos collaborateurs sur la base d'un bilan mutuellement instructif et vous permettant d'anticiper votre GEPP (Gestion des emplois et des parcours professionnels).

Objectifs de la formation

Cette formation à la conduite d'entretien professionnel consiste à vous fournir les connaissances du réglementaire (loi avenir 2018 relative à la formation professionnelle), les techniques, la structuration de vos entretiens mais aussi les outils pour mener à bien ces moments de dialogue qualitatif entre vos collaborateurs et vous. L'objectif est de faire de cet entretien un réel outil de développement individuel mais aussi d'amélioration de la productivité de votre organisation.

A l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- Distinguer l'entretien professionnel des autres entretiens RH ou d'évaluation
- Définir tous les enjeux et les risques de l'entretien professionnel
- Conduire l'entretien dans les meilleurs conditions
- Manier avec aisance les outils qui entourent l'entretien professionnel
- Faire de cet entretien un outil de GEPP à part entière
- Expliquer les aspects réglementaires liés à cet entretien.



Public visé et pré-requis

Cette formation « sur mesure » est destinée aux dirigeants d'entreprises, managers, chefs d'équipes, cadre RH, chargé de mission RH.

Les stagiaires doivent être en situation de management au moment de la formation.

Personnes en situation de handicap

La formation est ouverte à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite des compétences, des moyens humains et matériels proposés dans le cadre de la formation dispensée.

Nos locaux sont tous accessibles aux personnes à mobilité réduite et notre équipe de conseillers s'adapte en fonction des besoins de chacun.

Pour toutes questions, notre référent handicap est joignable au 02 98 63 72 45.





Compétences visées

La formation Réussir ses entretiens professionnels, vise l'acquisition de compétences spécifiques :

- Apprendre le cadre juridique.
- Préparer, structurer et conduire ses entretiens professionnels.
- Améliorer ses techniques d'écoute, de questionnement et sa posture.
- Construire des plans d'actions pertinents.

Cette formation permet de développer et conforter des compétences clés du bénéficiaire et de mettre en œuvre ces acquis dans le management quotidien de l'équipe, analyser leurs effets bénéfiques ou problématiques, et développer une boucle vertueuse d'apprentissage.

La mécanique d'impact de la formation est simple et efficace : comprendre, adhérer, agir.

Moyens pédagogiques

La formation s'articule entre

- Apports théoriques
- Echanges et mises en situation pour l'appropriation des techniques d'entretien
- Mise à disposition d'outils et de grilles d'entretien personnalisables

La formation se déroule en présentiel ou distanciel.



Comment se déroule la formation ?

1

Les obligations réglementaires liées à l'entretien professionnel

- Historique de l'entretien professionnel
- Les obligations des entreprises depuis la loi du 5 mars 2014
- Les principaux points clés à prendre en compte lors d'un entretien professionnel.
- Les spécificités du bilan à 6 ans
- Les risques pour l'employeur
- Le calendrier à prévoir
- Les entretiens professionnels spécifiques.

2

Structurer ses entretiens professionnels et adopter la bonne stratégie pour les réussir

- Se préparer à l'entretien et réunir les informations clés
- La méthode pour situer les étapes et le contenu de l'entretien
- Se doter d'un support d'entretien.



3

S'entraîner à conduire les entretiens professionnels

S'entraîner à la pratique des différentes étapes de l'entretien : les questions clés à poser. Repérer les compétences acquises et potentielles du collaborateur. Clarifier le projet professionnel du collaborateur. Adopter la posture adaptée : écoute, questionnement et reformulation.

4

Construire des plans d'actions pertinents

Identifier des actions de développement au regard du projet professionnel. Connaître les différents dispositifs de formation et de professionnalisation (CPF, plan de développement des compétences) et orienter vers le dispositif adapté. Comprendre le rôle des différents acteurs (Managers, RH, collaborateurs).



Moyens d'évaluation

Evaluation des compétences à l'aide d'un QCM en fin de formation.

Un point de suivi d'une heure avec les stagiaires sera prévu deux mois environ après la formation pour en faire le bilan.

Durée

1 jour (7 heures)

Dates et lieux de formation

A consulter sur le site www.essor-carriere.com (onglet Nos formations - entreprises - Professionnaliser l'entreprise)

Tarif et financement

650 € HT

- Plan de développement des compétences de l'entreprise
- OPCO

Nous contacter

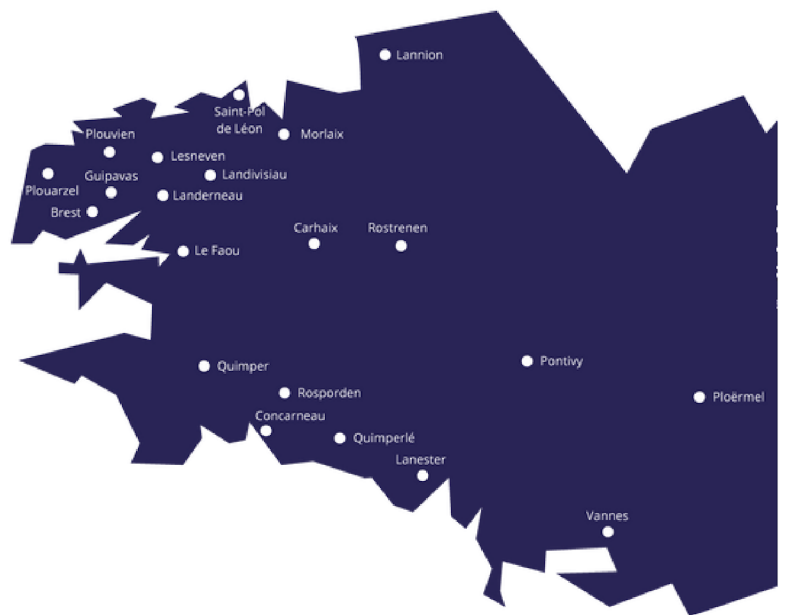
Par mail : contact@essor-carriere.com

Par téléphone : 02 98 63 72 45



ESSOR CARRIÈRE, un cabinet au plus proche de Vous

ESSOR CARRIÈRE est une entreprise locale, implantée dans le Finistère depuis ses débuts. Dans un souci de proximité et de personnalisation de notre accompagnement en évolution professionnelle, nos agences sont réparties sur le territoire breton. L'entreprise est ainsi présente aujourd'hui dans 20 communes du territoire pour la réalisation de l'ensemble de nos prestations en évolution professionnelle et évolution de carrière.



DEPUIS 2016, ESSOR CARRIÈRE A ACCOMPAGNÉ PLUS DE 1000 ACTIFS.

En 2022, ce sont plus de 330 personnes ou entreprises qui ont été accompagnées dans le Finistère : chefs d'entreprises, salariés, exploitants agricoles, professions libérales, salariés, demandeurs d'emplois, lycéens, collégiens et étudiants.

EN 2023, ESSOR CARRIÈRE DEVIENT MEMBRE DE PRODUIT EN BRETAGNE

Afin d'affirmer notre ancrage local, notre développement sur le territoire breton, notre attachement à celui-ci et notre engagement RSE, nous avons intégré le réseau Produit en Bretagne.





Une équipe de conseillere.s à Votre service

Essor Carrière est un cabinet de conseil en évolution professionnelle, mais c'est aussi et surtout une équipe de conseiller.e.s et coachs expérimentés, prêts à vous aider à trouver les clés, pour faire évoluer votre carrière ou celles de vos collaborateur.trice.s.

Par leur parcours personnels et professionnels, ainsi que par leurs formations, les membres de l'équipe Essor Carrière ont la capacité de vous accompagner en bilan de compétences, accompagnement à la VAE, techniques de recherches d'emploi et, pour les plus jeunes, en bilan d'orientation scolaire.

Côté entreprise, nos coachs certifiés seront vos interlocuteur.trice.s privilégié.e.s. Ils pourront tout autant intervenir pour des missions de recrutement, d'outplacement, qu'en coaching ou encore en formation, individuelle et collective.





Une équipe en constante amélioration

Afin d'assurer la qualité des prestations d'accompagnement et le professionnalisme de son équipe, ESSOR CARRIÈRE assure la supervision de ses conseillers grâce à un partenariat avec l'université Rennes 2 et le laboratoire Ouest Valorisation. Cette supervision leur permet de questionner leurs postures et de développer une meilleure connaissance d'eux-mêmes dans leur pratique.



OUEST
VALORISATION
Ressources d'innovation

ESSOR CARRIÈRE, entreprise à mission

En 2023, ESSOR CARRIÈRE a changé de statut pour devenir « entreprise à mission ». Mais qu'est-ce qu'une entreprise à mission ? Il s'agit d'un statut qui permet aux entreprises qui le souhaitent, de se doter d'une raison d'être intégrant la prise en compte des impacts sociaux, sociétaux et environnementaux de leurs activités. Le décret du 2 janvier 2020 prévoit, tous les deux ans, la vérification par un organisme tiers indépendant (OTI) de l'exécution par la société à mission des objectifs sociaux et environnementaux mentionnés dans ses statuts.

Ainsi, ESSOR CARRIÈRE a défini comme mission : « Permettre à chacun d'exprimer sa singularité et de (RE)trouver du sens dans un monde en mutation et d'y apporter sa contribution. »

Dans ce cadre, nous sommes d'ailleurs engagés auprès d'EcoTree depuis 2 ans. Il s'agit de planter et entretenir 100 arbres par an dans nos forêts bretonnes.





ESSOR CARRIÈRE, entreprise RSE

En 2023, ESSOR CARRIÈRE s'est engagée dans une démarche RSE et a ainsi obtenu le label Positive Company®.

Ce label made in France reconnu au niveau européen récompense notre engagement et nos ambitions RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Cette première étoile certifie que notre entreprise a pris en compte les enjeux environnementaux et sociétaux dans l'exercice de ses missions et dans ses relations avec l'ensemble de ses employés, partenaires et fournisseurs.

En effet, la Responsabilité Sociétale des Entreprises se définit comme « Un concept qui désigne l'intégration volontaire, par les entreprises, de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes » (définition de la RSE donnée par la Commission européenne).



**Positive
Company®**



Nos engagements

SINGULARITÉ

Nos conseillers vous permettent d'exprimer votre nature profonde et s'engagent à vous offrir une expérience singulière.

PROXIMITÉ

Nos conseillers sont au plus proche de vous, dans l'écoute et dans la relation de confiance avec vous.

SINCÉRITÉ

Nos conseillers vous promettent une relation authentique en toute humilité, simplicité, honnêteté et transparence.

PROFESSIONNALISME

Nos conseillers s'engagent à respecter la déontologie de l'accompagnement. Ce sont des professionnels fiables grâce à leurs diplômes, leur expérience et la supervision constante de leur travail.

ÉMANCIPATION

Nos conseillers vous permettent d'être souverain, libre et indépendant dans vos réflexions et vos décisions.

Nous suivre

www.essor-carriere.com

